

3. Quelles ont été les conclusions de cette enquête?

4. A-t-on fait des recommandations pour prévenir d'autres accidents semblables?

5. Au cas où ces recommandations auraient été faites, en a-t-on tenu compte et, dans le cas de l'affirmative, quels ont été les résultats?

6. Est-ce que le travail qu'exécutait M. William Scudder au moment de sa mort était accompli sous surveillance et faisait l'objet d'une inspection? Dans le cas l'affirmative, qui était chargé de cette tâche?

L'hon. Léo Cadieux (ministre associé de la Défense nationale): 1. Oui, un employé de l'*Halifax Shipyards Limited*, M. Scudder, est mort par suite des blessures qu'il a subies au cours d'un incendie à bord du *Provider*.

2. Une commission d'enquête de la Marine a été chargée de déterminer la cause de l'incendie et de faire rapport sur les dommages causés au *Provider*. Nous ne savons pas s'il y a eu une enquête civile sur la mort de M. Scudder. Cela serait du ressort de la province.

3 et 4. Les enquêtes faites par les commissions militaires ne sont pas des enquêtes publiques. Les conclusions et les recommandations de ces commissions sont confidentielles.

5. Les mesures nécessaires sont actuellement prises pour donner suite aux recommandations de la Commission d'enquête.

6. Oui, l'entrepreneur, *Halifax Shipyards Limited*.

L'ENTREPOSAGE DE CÉRÉALES DE PROVENDE DANS LES PROVINCES ATLANTIQUES

Question n° 953—**L'hon. M. Flemming:**

1. Dispose-t-on actuellement, dans les divers centres de distribution des provinces de l'Atlantique, de grain de provende de l'ouest du Canada à des prix modiques?

2. Dans le cas de l'affirmative, a-t-on réservé assez d'installations d'entreposage pour assurer la continuité des approvisionnements?

3. Dans le cas de l'affirmative, où se trouvent ces entrepôts?

4. Au cours de l'été, achemine-t-on le grain de provende par la Voie maritime du Saint-Laurent, de manière que les consommateurs des provinces de l'Atlantique puissent en disposer pendant l'interruption de la navigation sur cette voie?

L'hon. Maurice Sauvé (ministre des Forêts): 1. Jusqu'au mois de mars les approvisionnements étaient insuffisants, mais avec l'entrée en vigueur, le 9 mars, du nouveau tarif réduit et compétitif applicable aux expéditions par chemin de fer à partir de la tête des Grands lacs, les céréales de provende de l'Ouest se vendront à des prix plus raisonnables.

2. A la fermeture de la navigation, l'espace réservé à l'entreposage était insuffisant pour satisfaire au commerce tant domestique que d'exportation.

3. Voir 1 et 2 ci-dessus.

4. Oui, pour la plus grande partie des besoins.

*LA SUBVENTION AU CONSEIL DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Question n° 959—**M. Noble:**

1. Le gouvernement a-t-il pris une décision relativement à la demande présentée par le Conseil canadien de la sécurité routière en vue d'obtenir une subvention accrue?

2. Dans le cas de l'affirmative, de combien la subvention a-t-elle été augmentée?

3. Dans le cas de la négative, quand la décision sera-t-elle prise?

Mme Margaret Rideout (secrétaire parlementaire du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): 1. Oui.

2. Elle a été augmentée de \$15,000 pour porter à \$40,000 le total de la subvention.

3. Ne s'applique pas.

LES PERMIS DE PROSPECTION PÉTROLIÈRE—CÔTE DE L'EST

Question n° 960—**L'hon. M. MacLean:**

Le gouvernement du Canada a-t-il délivré à des particuliers ou à des sociétés des permis de prospection visant les gisements pétroliers qui se trouvent au large de la côte est du Canada et, dans le cas de l'affirmative, combien de ces permis ont été délivrés au cours des trois dernières années?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Mines et des Relevés techniques): Oui, 986.

L'AIDE AUX PAYS EN VOIE DE DÉVELOPPEMENT

Question n° 965—**M. Mather:**

Quel pourcentage de l'assistance apportée en 1965 par le Canada aux pays en voie de développement l'a été sous forme d'assistance directe (denrées alimentaires et autres). et quel pourcentage a été accordé pour permettre à ces pays de s'aider eux-mêmes, tant par la modernisation et l'expansion de leur infrastructure agricole, que par l'amélioration des méthodes de production?

L'hon. Paul Martin (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Sur une somme de 165 millions d'aide accordée, en vertu de programmes multilatéraux et bilatéraux, aux pays en voie de développement sous forme de subventions et de prêts pour le développement durant l'exercice 1965-1966, 21 p. 100 ont consisté en produits alimentaires. Environ 16 p. 100 de ces ressources ont été consacrés à la modernisation et à l'expansion de l'infrastructure agricole, pour la réalisation de projets comme le développement de l'irrigation et l'assèchement de terrains, la construction d'entrepôts pour les denrées alimentaires, l'exécution de relevés des ressources, la fourniture d'engrais et de produits chimiques et le développement de l'électrification rurale. Des sommes importantes ont également été affectées à d'autres projets de développement économique, dont beaucoup exercent indirectement une influence favorable sur la production agricole: développement de l'énergie électrique, amélioration des transports, développement des moyens d'enseignement et fourniture d'assistance technique.